

tissage dont la durée est inférieure à un an. L'élève régulier reçoit un certificat de réussite par année, il satisfait aux conditions du certificat annuel de l'école.

études ou le certificat de l'école qui n'a pas obtenu le certificat

PITRE IV

et gratification

Art. 10

prescrit par l'école est à la *Outils*

peut avoir le droit d'emporter l'outil fabriqué à l'école. Il peut être autorisé à acheter des travaux exécutés

et, dès la 2^e année, aux élèves qui ont des clients de l'école, des gratifications qui sont établies en tenant compte de la quantité de travail fourni, de la compétence des élèves ; elles sont fixées par décision du maître d'atelier et du

Gratification

PITRE V

Dispositions finales

Art. 11

de l'horlogerie, du 19 février 1957,

Clause abrogatoire

Art. 12

entre en vigueur le 1^{er} novembre

Entrée en vigueur

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Jean-Paul GALLAND.

avis officielle

3 fois par semaine
à votre service

LE CONSEIL D'ETAT,

vu son arrêté du 1er octobre 1975 constatant les résultats de cette élection complémentaire ;

vu le retrait du recours de M. Dominique BOVY, formulé par lettre du 8 octobre 1975 ;

vu l'article 97 de la loi sur les votations et élections, du 23 juin 1961,

Arrête :

L'élection complémentaire de M. Georges KOPP aux fonctions de conseiller municipal de la commune d'Hermance est validée.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :
Jean-Paul GALLAND.

ARRETE

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la commune de Chêne-Bourg

Du 22 octobre 1975

LE CONSEIL D'ETAT,

vu l'accord de la commune de Chêne-Bourg, du 19 septembre 1975 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments, du 19 février 1975,

Arrête :

Il est donné le nom de :

avenue François-Adolphe-Grison *Cullod*
à l'actuelle avenue de la Gare, soit de la rue de Genève à la gare de Chêne-Bourg, en souvenir du peintre F.-A. Grison, né à Bordeaux en 1845, décorateur à la manufacture de Sèvres, puis installé à Chêne-Bourg, rue du Gothard, décédé en 1914, auteur de nombreuses toiles (paysages) qui se trouvent dans différents musées étrangers et décorent également la mairie de Chêne-Bourg.

L'ancienne dénomination : avenue de la Gare, est supprimée.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le 1er juillet 1976.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :
Jean-Paul GALLAND.

A ité

CAMIONS MACHINES DE CHANTIER



5465 F. 3

Téléphone 43 59 20
Téléphone 36 91 12



PAVSAE A LA PLAINA AUA ROCAHLES
(Haute-Savoie)

Prop. de M. Eug. Moriaud

Adolphe GRISON

(1845-1914)

Adolphe Grison est né à Bordeaux ou dans les environs de cette ville, le 17 juin 1845.

Sa première enfance s'écoula heureuse, entourée de la tendresse maternelle, mais à l'âge de 7 ans, son père qui vivait séparé de sa femme, vint l'enlever pour le conduire avec lui à Paris.

Cette action du père pouvait se justifier par l'affection qu'il portait à son fils, cependant dans le seul intérêt de celui-ci, il aurait mieux fait de le laisser auprès de sa mère, puisqu'il ne pouvait lui offrir dans son intérieur d'artiste (le père était peintre-faïencier) les soins auxquels l'enfant était habitué.



ADOLPHE GRISON

Il s'en rendit compte peu de temps après et fit entrer le jeune garçon dans un lycée en qualité d'interne.

Dans cet établissement, le temps des vacances était pour le collégien une pénible épreuve, ses camarades quittaient le lycée pour rejoindre leurs familles, tandis que lui devait s'y morfondre devant les bâtiments vides.

Comme artiste-peintre, Grison a été réellement le fils de ses œuvres, il s'est presque entièrement formé lui-même, il lisait beaucoup, fréquentait assidûment les musées, et doué d'une excellente mémoire, il retenait et s'assimilait tout.



Coll. Maus,
Genève

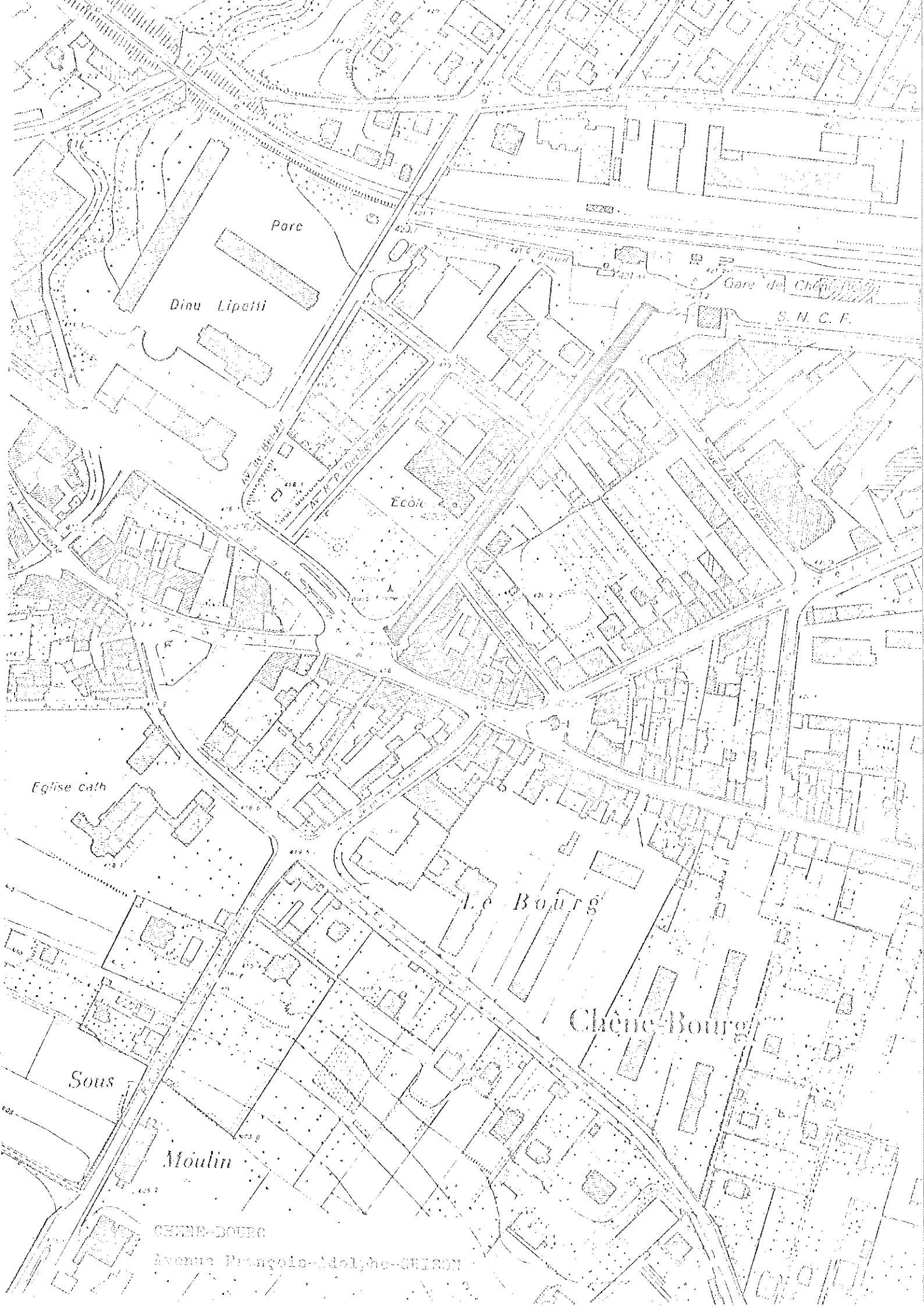
AU TEMPS DE LA 1^{re} RÉPUBLIQUE

A. Grison

Il a dû faire ses premiers pas dans la carrière artistique, en voyant peindre son père et les camarades de celui-ci, lorsqu'ils allaient dans les environs faire des études de paysage.

Le jeune homme trouvait dans ces réunions quelque diversion à sa triste vie de collégien, il amusait les artistes par ses réparties enjouées de jeune garçon ; il avait conservé, encore à cette époque, le fameux accent.

En quittant le lycée, Grison adopta le métier de son père et fit de la peinture sur faïence. Il y devint assez habile pour pouvoir gagner sa vie, mais il avait besoin de moyens plus larges pour exprimer ses sensations. Il profitait de ses loisirs pour dessiner et peindre d'après nature



Parc

Dinu Lipatti

Gare de Chêne-Bourg

S.N.C.F.

École

Eglise cath

Le Bourg

Chêne-Bourg

Sous

Moulin

CHÊNE-BOURG
Avenue François-Idolphe-CHESON